



PROTOCOLE D'ACCORD



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
ORGANISATION	4
LES CONDITIONS DE COURSE	5
CLASSEMENT	6
EQUIPE TECHNIQUE	7
LES HIPPODROMES MEMBRES	8

PREAMBULE

La discipline du trot attelé à poney s'est développée depuis plusieurs années dans plusieurs pays, Amérique, Australie, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Hollande, Italie, Norvège, Malte, Suisse, et Suède, sous forme de courses sur hippodromes, au cours desquelles des jeunes se mesurent lors de compétitions sportives.

Les Sociétés de Courses de Jägersro (Suède), et Cagnes-sur-Mer,(France) ont mis en place en 2012 avec le soutien de l'association des courses de trot pour poney le premier circuit international de courses de trot attelé pour poney, Inscrit aux calendriers des compétitions de la Fédération Française d'Equitation destiné aux jeunes de 12 à 16 au cours de l'année civile mettant à l'honneur leurs nations,

Ce circuit inscrit au calendrier des courses au trot pour poneys, appelé

« WORLD SUMMER CUP JUNIOR »

Ce challenge a pour objet de développer cette discipline sportive, de transmettre des valeurs et créer des échanges entre jeunes participants de différents pays.

Art 1 – ORGANISATION

La World Summer Cup Junior est une compétition sportive qui se déroule en plusieurs étapes organisées chaque année sur des hippodromes de plusieurs pays inscrits dans l'organisation du circuit.

.Ce circuit met en compétition des drivers dont le pays à adhéré au Challenge avec un nombre maximum de 12 partants. Dans cette épreuve, les drivers portent la casaque et la toque aux couleurs de leur pays.

A chaque étape, la Société de Courses organisatrice ou l'hippodrome fournit les poneys, qui seront attribués par tirage au sort, aux participants étrangers. Les participants nationaux peuvent courir avec leur propre poney.

La sélection des drivers sera sous la responsabilité des organisations officielles de la discipline du trot dans chaque pays.

Des points seront attribués à chaque étape aux participants. Le pays vainqueur sera le pays ayant totalisé le maximum de points. Si 2 pays sont ex-aequo, ils seront départagés par le nombre de courses gagnées lors du circuit. En cas d'égalité on tiendra compte des deuxièmes places... etc.

Récompenses remises lors du challenge

Du trophée World Summer Cup junior

Parrain de la World Summer Cup

Chaque année un parrain sera sollicité, sélectionner chez les entraîneurs ou drivers professionnels

Après consultation de nos partenaires italiens et accord de l'intéressé le parrain de la WSC Junior sera le célèbre driver italien Giampaolo MINNUCCI

Art 2- DE COURSE

Les drivers Juniors doivent être détenteurs d'une Licence course depuis 2 ans, avoir couru 15 courses dans leur pays, et avoir pris une licence dans le pays qui reçoit. L'Organisation de chaque pays fera les démarches nécessaires pour l'obtention de la licence couvrant les drivers en cas d'accident. Le jeune doit être accompagné d'un parent ou d'une personne mandatée par écrit par les parents.

Les courses sont réservées aux poneys âgés de 4 ans minimum, de taille 120 à 138 cm, toute race. Les mini-trotteurs ne peuvent pas participer ainsi que les ONC . Les drivers Juniors sont âgés de 12 à 16 ans au cours de l'année civile . . Avec une expérience de la course de 2ans. Les épreuves sont sans pari mutuel. Départ volté, (élastique et autostart interdits) cravache interdite. La compétition se déroulera sur une distance définie par chaque pays avec au maximum 12 partants.

le nombre de partants pour 2016 est de 8 partants(2 drivers par pays pour chaque étape °

Sélection

Les critères de sélection pour les drivers sont définis par chaque pays.

Condition des compétitions

Des rendements de distance pourront être mis en place en fonction des chronomètres des poneys engagés, allant d'une avance de 25 m à un recul de 25 à 50 m etc. selon les règles de courses du pays d'accueil.

CLASSEMENT

Les drivers par leur classement à l'arrivée de chaque course de chaque étape reçoivent des points qui seront totalisés par équipe après la course finale pour déterminer le pays vainqueur, celui dont l'équipe aura totalisé le maximum de points.

Exemple : les points accordés en 2015

Points : 25 au premier,

12 au second,

8 au troisième,

6 au quatrième,

4 au cinquième

et ensuite 1 point à chaque participant même si le poney est disqualifié.

Si 2 pays sont ex-aequo, ils seront départagés par le nombre de courses gagnées lors du circuit . En cas d'égalité, on tiendra compte des deuxièmes places, etc.

Lors de la finale, une évaluation mutuelle et des amendements possibles pourront être effectués.

Dates des épreuves en 2016

Naples (Italie) : 30 avril 2016

Mons (Belgique) 3 Juin 2016

Jagersro (Suède) : 26 Juillet 2016

Cagnes sur Mer (France) 27 août 2016

Ce protocole d'accord est valable pour l'année 2016. Il pourra être renouvelé par les différentes parties pour l'année 2017, et ce au plus tard le 30 Septembre 2016.

Si un cas non prévu aux différents points de ce règlement venait à se présenter, l'équipe technique serait seule habilitée à le régler.

REPRESENTANTS LES FEDERATIONS

France Martine Della Rocca Fasquelle Présidente de la commission Courses FFE

Italie : Mario Sivieri représentant la FISE pour les courses de poneys en Italie

Belgique :

Suède :

EQUIPE TECHNIQUE

Liste qui sera complétée en fonction de l'inscription des hippodromes

France : Martine Della Rocca Fasquelle, coordination générale, Règlementation et communication
Tel 06 70 56 64 53 mail fasquelle.della-rocca@wanadoo.fr

Danièle Bernardi chargée des relations extérieures Tel 06 86 43 39 92 mail d.lin@wanadoo.fr

Italie : dr.Luca D' Angelo vice-presidente della società Ippodromi Partenopei mail dottor Luca d'ANGELO mail lucadangelo1975@gmail.com

Suède : Mats.Ahlkvist mail [mats.ahlkvist @jagersro.travsport.se](mailto:mats.ahlkvist@jagersro.travsport.se)

Belgique : Agnès Goffin Secrétariat de la société des courses de Mons
mail goffin_agnes@yahoo.fr

Cette liste n'est en rien officielle et pourra être modifiée.

LES PARTENAIRES



Présidée par Martine Della Rocca

Fédération des courses hippique du Sud Est

Ce protocole a été édité en trois exemplaires, un pour chaque partie

LES SOCIÉTÉS DE COURSES MEMBRES DU CIRCUIT



Président François FORCIOLI-CONTI



Présidente : Madame Kerstin PETERSSON-BRODDA



Président ACHILLE CASSART



Président PIERLUIGI D'ANGELO

SIGNATURES DES MEMBRES

Hippodrome de Cagnes-sur-Mer
Président François FORCIOLI-CONTI

Hippodrome de Jägersro
Présidente : Madame Kerstin PETERSSON-BRODDA

Hippodrome de Mons
Président ACHILLE CASSART

Hippodrome de Naples
Président PIERLUIGI D'ANGELO